

FICHE MOUVEMENT 2009

NOM:
 Prénom:
 NOM de j.f.: Date de naissance:
 Adresse personnelle:
 Code postal: Ville:
 N° de tel: Courriel:

A renvoyer à:
SNUipp03
2, rue des CONCHES
03100 MONTLUCON

Nom et adresse de l'école ou de l'établissement:

Êtes-vous victime de la
carte scolaire? OUI NON

Situation actuelle: instit PE
Fonction actuelle:
 dir. - adj. - adj. spé - TR -
Affectation: TP TD
Demande de sortie du département:
 Exeat dépt demandé:

Diplômes professionnels: CAPSAIS/CAPA-SH option CAFIPEMF DEPS autres:
 liste d'aptitude direction

CALCUL DU BAREME

AGS (Ancienneté Générale de Services) + NOTE + Bonifications

NOTE: dernière note, mais majorée si:			BONIFICATIONS	
	Note ≤ 18/20	0,5 pt	SITUATIONS	POINTS
Plus de 3 ans	Note ≤ 18/20	0,5 pt	- Reconnaissance d'une situation de handicap	500 points
	Note > 18/20	0,25 pt		
Plus de 6 ans	Note ≤ 18/20	1 pt	- DIRECTION Pour les « faisant fonction » inscrits sur la liste d'aptitude	1 point par an 1/10ème de point par mois (2 points maxi)
	Note > 18/20	0,5 pt		
Plus de 9 ans	Note ≤ 18/20	1,5 pts	- SUPPRESSION DE POSTE, TRANSFORMATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR EN POSTE D'ADJOINT	Bonification forfaitaire de 10 points 1 point par année sur le poste (plafonné à 5 ans)
	Note > 18/20	0,75 pt		
AGS Ancienneté au 31 août 2009 1 point par année de service (plafonné à 37 ans et 6 mois) 1/12ème de point par mois 1/365ème de point par jour (les services validés comptent si accord avant le 31 mars 2009)			- STABILITE DANS L'ECOLE Pour adjoints, directeurs, TR, adjoints spécialisés à temps complet ou partiel, à TD ou TP 3 ans = 3 points 4 ans = 5 points 5 ans = 7 points	- STABILITE SUR POSTES SPECIALISES Pour personnels nommés à TP et en exercice effectif sur certains postes spécialisés IME Aubigny Le Reray, IME Coulandon E Guillaumin, IME Cusset Le Moulin de Presles, IME St Angel Le Rocher Fleuri, IME Sanssat La Bourbonnaise, IEM St Pourçain Thésée, IME Trevol Clairejoie, Centre pénitentiaire Yzeure, SEGPA, Postes de CLIS, UPI, RASÉD Bonus de 1,5 pts après 3 ans 1 an = 1 point 2 ans = 2 points 3 ans = 3 + 1,5 = 4,5 points 4 ans = 5 + 1,5 = 6,5 points 5 ans = 7 + 1,5 = 8,5 points

VERIFICATION DU BAREME

- AGS au 31/08/2009: ans mois jours

(figure sur l'accusé de réception de l'IA)

- Dernière note: Date:

- Majoration de note:

- Bonifications:

Situation de handicap

Faisant fonction de direction

Suppression de poste

Stabilité dans l'école

Stabilité sur poste spécialisé

TOTAL

Cadre réservé aux élus du personnel

NOM:		Prénom:		
rang	n° poste	école	commune	nature du poste
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				